



12 octobre 2021, Rennes

Projet d'augmentation de capital de 5,4 M€

Réduction de la dette et assainissement de la situation financière pour accompagner la nouvelle dynamique du Groupe

Le Groupe ENENSYS Technologies, spécialiste mondial de la diffusion vidéo numérique et de l'insertion de publicité ciblée, annonce la signature d'un accord avec ses créanciers obligataires issus de l'acquisition d'Expway.

Cet accord prévoit la réalisation d'une augmentation de capital de 5,4 M€, dont 4,9 M€ par conversion de créances et 0,5 M€ en numéraires. Elle se traduira par l'émission de 1 539 174 actions nouvelles au prix de 3,5005 € par action, issues :

- Pour 4,7 M€ de la conversion de l'ensemble de la créance obligataire à titre principal, étant précisé que le solde de la créance obligataire correspondant aux intérêts et tous autres accessoires fait l'objet d'un abandon de créances ;
- Pour 0,5 M€ de la souscription en numéraire de la part de sociétés contrôlées par Régis Le Roux, Président fondateur du Groupe qui se réengage à cette occasion sur la base d'un cours nettement supérieur à la dernière cotation, montrant ainsi sa confiance sur le développement de la société ;
- Pour 0,2 M€ d'une conversion d'une créance détenue par la SCI Factory FAC143 contrôlée également par Régis Le Roux.

Cette augmentation de capital permettra de réduire significativement le passif de la société et de recapitaliser la société avec des capitaux propres qui redeviendront positifs. Le Groupe disposera ainsi d'une situation assainie pour poursuivre son redressement et sa nouvelle dynamique de croissance.

Dans le cadre de cet accord, il a été également convenu que le solde des actions remises lors du paiement de l'acquisition d'Expway, soit 77 583 actions, sera annulée, en rappelant qu'une partie l'avait déjà été au titre de la garantie de passif.

Cet accord a reçu l'aval du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 06 octobre 2021 et devra être approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'ENENSYS Technologies qui aura lieu le 22 novembre 2021. L'augmentation de capital devrait ainsi être réalisée avant la fin de l'année 2021.



Cet accord a un impact sur le calendrier de sortie de période d'observation. En effet, le Groupe va soumettre très prochainement au Tribunal de commerce de Rennes, pour approbation, une version modifiée du plan de continuation modifié pour tenir compte de la réduction du passif. La circularisation de ce plan entraîne un nouveau délai administratif incompressible de 30 jours.

Cet accord met également fin aux litiges entre les parties tout en renforçant la situation financière du Groupe afin de lui permettre de poursuivre son redressement de manière pérenne.

« Nous sommes heureux d'avoir trouvé une solution qui permette à ENENSYS Technologies et à ses dirigeants de poursuivre avec sérénité le redressement du Groupe. Malgré un environnement complexe, le Groupe a su faire preuve d'une grande résilience au cours des 24 derniers mois. Nous allons devenir actionnaire et nous sommes convaincus du potentiel de la société, de sa capacité d'innovation et de son savoir-faire commercial sur des marchés porteurs. » indique Brice LIONNET, Président du Directoire d'Isatis, principal créancier obligataire.

« La finalisation de cet accord a entraîné un délai supplémentaire dans le processus de sortie de période d'observation. C'était cependant très important car cela permet d'une part d'assainir immédiatement la situation financière du Groupe, et d'autre part de clore le contentieux autour de l'acquisition d'Expway. Nous allons pouvoir concentrer notre énergie sur la création de valeur. Au niveau opérationnel, notre redressement est très bien engagé comme l'ont montré nos résultats semestriels. Notre dynamique commerciale reste bonne. La fin attendue de la procédure collective devrait nous permettre d'avoir encore une meilleure image auprès des clients. Nous reprendrons la cotation dès la sortie de la période d'observation et je remercie nos actionnaires de leur patience », précise Régis Le Roux, Président du Groupe.

L'émission des 1 539 174 actions au titre de l'Augmentation de Capital Réservee représentera 24,39% du capital social actuel de la société et 19,80% du capital social après ladite émission et l'annulation des 77 583 actions, sur une base non diluée. Ainsi, un actionnaire détenant 1% du capital social d'ENENSYS Technologies préalablement à l'Augmentation de Capital Réservee détiendra désormais 0,81% du capital (sur une base non diluée) après émission des actions nouvelles issues de l'Augmentation de Capital Réservee et suite à l'annulation d'actions.

A l'issue des opérations sur capital de ENENSYS Technologies mentionnées ci-dessus, le capital social sera composé de 7 771 375 actions réparties de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'Actions post-augmentation et annulation d'actions	% de capital post-augmentation et réduction de capital
Régis Le Roux /Iona Ventures /INN6 / SCI Factory FAC143	3 932 856	50,6%
Obligataires	1 335 041	17,2%
Autocontrôle	112 196	1,4%
Autres actionnaires	2 391 282	30,8%
TOTAL	7 771 375	100,0%



Retrouvez-nous sur notre site internet : www.enensys.com

Suivez notre actualité sur <https://www.linkedin.com/company/enensys-technologies>

À propos du Groupe ENENSYS Technologies :

Spécialiste de la diffusion vidéo numérique et de l'insertion de publicité, le Groupe ENENSYS Technologies propose depuis plus de quinze ans des solutions hautement innovantes sur les réseaux et les terminaux de la chaîne des médias permettant une distribution efficace des contenus. Fort d'environ 60 M€ investis dans la Recherche et Développement sur les 10 dernières années, le Groupe bénéficie d'une réputation d'excellence pour les solutions d'optimisation, de sécurisation et de monétisation des flux vidéo. Les solutions sont commercialisées au travers de deux marques - ENENSYS et TestTree – et touchent plus de 1,2 milliard de téléspectateurs dans le monde. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 M€ en 2020 dont plus de 80 % à l'International.

Contacts	
Guillaume Le Floch Relations Investisseurs/Analystes Tél : 01.53.67.36.70 enensys@actus.fr	Vivien Ferran Relations Presse Tél : 01.53.67.36.34 vferran@actus.fr